

Jeudi 13 juin 2019

Évangile selon Saint MATTHIEU (5.20-26)

(Comme les disciples s'étaient rassemblés autour de Jésus, sur la montagne, il leur disait :) « Je vous le déclare : si votre justice ne surpasse pas celle des scribes et des pharisiens, vous n'entrerez pas dans le Royaume des cieux. Vous avez appris qu'il a été dit aux anciens : « Tu ne commettras pas de meurtre », et si quelqu'un commet un meurtre, il en répondra au tribunal. Eh bien moi, je vous dis : tout homme qui se met en colère contre son frère, en répondra au tribunal. Si quelqu'un insulte son frère, il en répondra au grand conseil. Si quelqu'un maudit son frère, il sera passible de la géhenne de feu. Donc, lorsque tu vas présenter ton offrande sur l'autel, si, là, tu te souviens que ton frère a quelque chose contre toi, laisse ton offrande là, devant l'autel, va d'abord te réconcilier avec ton frère, et ensuite viens présenter ton offrande. Accorde-toi vite avec ton adversaire pendant que tu es en chemin avec lui, pour éviter que ton adversaire ne te livre au juge, le juge au garde, et qu'on ne te jette en prison. Amen, je te le dis : tu n'en sortiras pas avant d'avoir payé jusqu'au dernier sou. »

Au cœur de la loi (Mt 5.20-26)

Déclaration de principe (v. 20) : La justice religieuse n'est pas suffisante pour entrer au ciel ! Jésus désirait plus pour ses disciples, et non de suivre la tendance des pharisiens à adoucir les exigences de la loi en focalisant l'attention uniquement sur les aspects extérieurs pour ne pas faire face à leur cœur. Donc Jésus se concentre ici sur le sens moral profond des lois et non seulement leur expression comportementale (superficielle). La justice qui plaît à Dieu, qui sauve, qui manifeste une foi qui permet d'entrer dans le royaume des cieux, produit une obéissance extérieure qui résulte d'une conformité intérieure du cœur humain.

Donc, 6 fois il dira (v. 20-48), « *Vous avez entendu...mais moi je vous dis* » (v. 21, 27, 31, 33, 38, 43). Il prendra l'exemple d'une loi et l'appliquera à l'attitude du cœur ciblée derrière la racine des actions du mal.

La colère derrière le meurtre (v. 21-22) : La racine du mal derrière l'action.

Jésus cite **Ex. 20.13** (Dt 5.17) au v. 21, le 6^e commandement, sur 10, - *commettre un meurtre*. Jésus ne change en rien les termes de la loi ici, au contraire, il corrigeait ce qu'ils avaient « *entendu* », c.-à-d. l'interprétation rabbinique de la loi. Jésus adresse la colère qui peut mener jusqu'au meurtre. Malgré qu'il existe différents degrés de colère, le point fait par Jésus est de ne pas se casser la tête sur les degrés de péchés, mais plutôt faire le point sur le fait que la racine du mal soit dans le cœur et non simplement dans l'action (comportement) que la loi adresse et régit. La colère n'est pas toujours mal (Eph. 4.25), devant l'injustice par exemple, malgré qu'il soit plus souvent l'expression humaine de notre orgueil, de notre égoïsme et de notre manque de foi dans le souverain contrôle de Dieu. Le fruit de notre colère exprime parfois son bien-fondé, et la bonne gestion de cette colère témoigne généralement pour ou contre la légitimité de celle-ci.

« *Raca* » (araméen) lit. « tête creuse », ou encore, « *insensé* » (grec *moros*, duquel vient notre mot français « *moron* »). Ce type d'insulte, de langage et mépris de l'autre, pouvait pousser à des querelles sanglantes, et au meurtre. Jésus suggère que l'abus verbal, l'insulte envers une personne (v. 22) résultant de la colère, donc de la même source que le meurtre, apporte la même culpabilité devant Dieu. « La loi en réalité réprime l'attitude du cœur, de sorte qu'une insulte grossière est chargée de culpabilité morale au même titre qu'un meurtre. *Géhenne*. Une allusion à la vallée de Hinnom, au sud-ouest de Jérusalem. Durant leur règne, Achaz et Manassé permirent que des sacrifices humains y soient offerts (2 Ch. 28.3; 33.6), d'où le nom de « vallée du carnage » (Jer. 19.6). A l'époque de Jésus, ce n'était plus qu'un dépôt d'ordures où des feux brûlaient continuellement. Un tel endroit fournissait une bonne image du feu éternel. »¹

*Je dois confesser personnellement lutter avec la colère. Non que je traite les gens de toutes sortes de noms, que je sois agressif avec n'importe qui ou que j'ai une inclinaison vers la violence. Je lutte, comme beaucoup d'entre vous, avec la colère quand les choses ne vont pas comme je veux, quand cela ne se passe pas comme je l'avais planifié. Je peux à ce moment manquer de patience, de sensibilité

¹ *La sainte Bible avec commentaires de John MacArthur*, p. 1396.

face à l'autre, parler ou juger trop vite, lever la voix pour montrer mes émotions (faire sentir mal ou intimider) ou encore dire des paroles blessantes qui font du ravage et que je vais regretter. Je dois reconnaître que c'est mal, donc je dois demander pardon à Dieu pour cela et me réconcilier avec l'autre!

La réconciliation (v. 23-24) : C'est une attitude constructive exprimant l'obéissance à la loi.

Dieu ne veut pas de mes beaux sacrifices ou de mes belles actions. Il veut mon cœur, donc l'attitude sacrificielle, prêt à me réconcilier par le sacrifice de soi pour le bien de l'autre. Supporter un tort plutôt que permettre une dispute entre frères, ou n'importe quelle cause de déshonneur pour Christ (1 Cor. 6.7). Jésus vise ici la colère et ses ravages dans les relations, et l'importance de se réconcilier comme antidote (v. 24). Avant d'offrir un sacrifice, « *va d'abord te réconcilier avec ton frère.* » Jésus est l'exemple parfait de l'incarnation de cette réconciliation faite par Dieu! Je crois que l'invitation de Jésus est claire! Veux-tu son aide pour régler ta situation ?

Négocie et trouve un terrain d'entente (v. 25-26)

Au v. 25 il est ici question d'une cause de litige entre deux personnes pour une dette impayée, et donc un adversaire dans une cour de justice. La prison était pour la dette, où la personne pouvait travailler pour payer la somme manquante. C'est la conséquence de ne pas s'être réconcilié, ne pas s'être entendu humblement (négocier, compromis) quand c'était le temps en chemin, devoir payer ta dette au complet (v. 26). C'est souvent l'orgueil qui empêche cela, mais finalement le coût en cour, devant un juge, est plus grand. Un bon principe à suivre!

Pour le *cadran* (voir Mc 12.42), c'était la plus petite des pièces romaines, qui était un quart d'*assarion* (10.29). *Cadran* en grec vient du latin, *lepta* (Luc 12.59), la plus petite pièce grecque en bronze (Lc 21.2). Lc 12.58-59 = v. 25-26.

Autres illustrations ou lectures possibles :

Je suis désolé! (v. 24-25) *Notre Pain Quotidien*, 20 juin 1989.

« Pour que les relations soient rétablies, le coupable doit dire : « je suis désolé »...lorsque nous le faisons, les récompenses sont grandes, parce que nous obéissons au Seigneur...La façon dont une personne réagit lorsqu'elle à tort révèle son caractère. »

Martin R. De Haan, *Notre Pain Quotidien*, 31 mars 2001

« Histoire d'un meurtre! Mat. 5.21-26 - *Commencer une querelle, c'est ouvrir une digue; avant que la dispute s'anime retire-toi.* Prov. 17.14 – Celui qui conquiert sa colère conquiert un ennemi puissant. »

Notre Pain Quotidien, 19 juillet 1999.

« Quelques dollars, plus l'orgueil - Matthieu 5.21-26 - *Va d'abord te réconcilier avec ton frère ; puis, viens présenter ton offrande.* v.24b En étudiant la loi de l'Ancien Testament sur la restitution pour vol et perte de propriété, j'ai commencé à me demander comment cela s'appliquait à moi. Immédiatement, les mots la pompe de Benoît me sont venus à l'esprit. Des mois auparavant, j'avais emprunté la pompe de mon voisin pour gonfler un pneu de bicyclette. Elle s'était brisée pendant que je l'utilisais. Mais j'ai honte d'admettre que je la lui ai rendue sans lui dire quoi que ce soit.

C'était évident que Dieu voulait que je confesse mon péché à Benoît et que j'achète une nouvelle pompe. Mais j'avais toutes sortes d'excuses : elle était vieille et elle se serait brisée de toute manière. Ce serait embarrassant de révéler mon manquement et de montrer quel chrétien faible je suis.

Mes excuses semblaient bien creuses. Je savais que le Seigneur voulait que je répare mes torts. Alors j'ai acheté une pompe et je me suis rendu chez Benoît, mais il était en voyage. À l'église le lendemain matin, j'ai commencé à déposer mon offrande dans le plateau et je me suis rappelé : « *Va d'abord te réconcilier avec ton frère puis, viens présenter ton offrande* » (Mt 5.24). J'ai remis l'argent dans ma poche.

Lorsque Benoît est rentré de voyage, je lui ai dit ce que j'avais fait, je me suis excusé et je lui ai remis la nouvelle pompe. Il a bien compris. Cela m'a coûté quelques dollars, plus l'orgueil - bien peu pour rétablir une relation avec un voisin et retrouver une bonne conscience devant Dieu. - D.C.M. La seule façon d'arranger les choses, c'est de reconnaître qu'on a mal agi. »